

# MONTAGE – DEMONTAGE – UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED

(selon la recommandation R408 de la CNAMTS)

## OBJECTIFS

- Appliquer la réglementation
- Repérer les situations à risque
- S'équiper en toute sécurité
- Préparer son chantier
- Monter et démonter un échafaudage fixe en sécurité
- Répartir les charges sur les escaliers
- Utiliser les moyens d'accès et les protections collectives et individuelles

## PUBLIC

Toute personne amenée à monter – démonter et utiliser un échafaudage fixe

## PRÉREQUIS

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être médicalement apte

## STAGIAIRES PAR SESSION

De 1 à 8 personnes

## TARIF

Les tarifs d'inscription en inter-entreprises sont disponibles sur notre site internet.

**Pour plus de renseignements, pour étudier votre projet en formation, pour la mise en place d'intra-entreprise nous contacter :**

- par téléphone au 05.59.14.04.44
- ou par mail : [afpiadour.pau@metaladour.org](mailto:afpiadour.pau@metaladour.org)

## DURÉE

14 h soit 2 jours

## ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'évaluation théorique et pratique

## FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation

## ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute situation de handicap, pour plus d'information contactez nous au 05.59.14.04.44 ou consultez notre site internet : [Accessibilité \(formation-industries-adour.fr\)](http://www.accessibilite-formation-industries-adour.fr)

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthode participative associant apports théoriques et exercices pratiques

Formateur spécialiste en prévention des risques

Formation en intra-entreprise sur site client – Mise à disposition du matériel nécessaire

# MONTAGE – DEMONTAGE – UTILISATION D'UN ECHAFAUDAGE DE PIED

(selon la recommandation R408 de la CNAMTS)

## CONTENU DE LA FORMATION

### Les connaissances générales spécifiques

- La législation, recommandation et obligation
- La structure d'un échafaudage : famille, types, terminologie
- Les règles d'utilisation : stabilité, rigidité, résistance, accès

### Travail en hauteur et EPI

- La réglementation
- L'équipement individuel de protection anti-chute : les obligations, contrôle, entretiens
- Les travaux en hauteur ou d'accès difficile

### Les règles d'utilisation d'un échafaudage

- La répartition des charges
- Le stockage des matériaux
- Les appuis
- Les protections collectives
- Les protections individuelles
- Les chutes d'objets
- Les situations dangereuses

### Les moyens d'accès au site

- Les consignes de sécurité
- Mise en situation de secours
- Mise en situation de sauvetage
- Balisage signalisation

### La preparation du chantier

- La reconnaissance des sites, les modalités d'accès
- Le contrôle quotidien, les ancrages, les fiches de préparation
- La préparation du matériel et trousse de secours

### La mise en pratique

- Le montage et l'utilisation en sécurité : déplacement, surcharges, signalisation
- Les règles d'accès et de sécurité
- Travailler en co-activité
- Les situations dangereuses et la conduite à tenir en cas d'accident
- Mettre ses protections individuelles



### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'accès à un échafaudage conforme à la réglementation est nécessaire pour la partie pratique. Les documents associés doivent être accessibles.

Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, de chaussures de sécurité, d'un casque avec jugulaire et gants de manutention.



### POUR ALLER PLUS LOIN

Autres formations proposées en Intra-Inter-entreprises :

- Réception d'un échafaudage de pied
- Travail en hauteur
- Sauveteur secouriste au travail



ACCES AU  
PLANNING DE  
FORMATION

